

Poignée d'histoires

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1906)**

Heft 30

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256219>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

se procurer du venin en abondance, afin d'atténuer sa virulence par son passage dans le sang des animaux. Pour avoir du venin il fallait de nombreux serpents vivants. M. le docteur Calmette fit construire à l'Institut de Lille, une serre chaude qu'il peupla de cobras. La récolte du venin est une opération dangereuse, on le croira sans peine. On saisit le serpent par la tête à l'aide d'une pince plate, on introduit entre ses deux mâchoires un large verre de montre. En même temps, on comprime de chaque côté du maxillaire supérieur les glandes venimeuses et le venin s'écoule par les crochets dans le verre de montre.

Après avoir fait dessécher dans le vide, puis redissous dans l'eau salée, on prépare des solutions titrées servant aux vaccinations. Par doses très faibles, et journellement augmentées, on arrive en 14 ou 15 mois pour les chevaux, à leur faire supporter des doses plus de deux cents fois mortelles pour un autre cheval non vacciné. Les chevaux fournissent alors un sérum préventif et curatif qu'on injecte à l'aide d'une seringue hypodermique dans les tissus lâches de la peau du ventre.

L'intervention est toujours efficace tant que le malade n'est pas en état d'asphyxie. Or l'asphyxie ne survient jamais avant 4 ou 5 heures. On a donc toujours au moins quatre heures devant soi pour sauver le malade.

Une fois de plus, l'application des belles découvertes de Pasteur dote l'humanité d'un remède bienfaisant et, suivant le mot du maître, « le mal vaincu se fait remède », et le venin qui provoquait la mort, habilement métamorphosé par le savant, donne maintenant la vie.

M. L. MANCEAU.



Le cheval en été

L'insolation. — L'échauffement. — La sueur. — La pluie. — Les mouches. — L'abreuvement et l'alimentation.

Le cheval supporte mal l'ardeur du soleil et il est, plus que tout autre animal domestique, sujet aux insulations. Cet accident souvent mortel peut être évité si l'on a le soin de lui abriter le sommet de la tête sous la chapeau de paille aujourd'hui, si fort à propos en usage surtout dans les villes et qu'il serait bon d'utiliser davantage aux champs, malgré la rusticité et la résistance aux intempéries dont jouit généralement le cheval de ferme.

à la fois superbe de franchise et plein de douloureuse surprise.

— J'y ne puis l'expliquer ! dit-il. Mais vous, Monsieur, vous !... pour qui je donnerais ma vie avec joie s'il était besoin, vous qui me connaissez mieux que personne au monde, avez-vous pu réellement me juger un seul instant capable de commettre une si basse action ?... Oh ! je ne puis pas le croire !

Il y avait un tel accent de vérité dans ces paroles, que M. de Verneuil ne put s'y méprendre.

Cependant le doute mis en doute dans son esprit reparut presque aussitôt.

— Vous savez si je vous suis attaché, reprit-il. Il me semble vous avoir jusqu'ici donné assez de preuves d'intérêt pour avoir droit à votre confiance. Ecoutez z bien, je puis pardonner une faute avouée franchement... Mais je dois vous dire que si vous vous refusez à aider mes investigations, je remettraï les choses aux mains de qui de droit, et il faudra bien que le coupable se trouve, quel qu'il soit.

— Monsieur !...

(A suivre.)

Il ne faut pas manquer non plus lorsqu'on voit l'animal haletant, la langue pendante, de le rafraîchir par l'affusion qui consiste à jeter doucement en nappe sur tout le corps, mais en ayant bien soin de le remettre tout de suite en action pour éviter un refroidissement brusque et la pneumonie.

Un autre moyen de lutter contre l'échauffement consiste à rafraîchir la bête, plusieurs fois au cours de la journée, quand elle est en travail, en lui passant une éponge trempée dans l'eau vinaigrée sur les yeux, les naseaux, la bouche, le dessous de la queue et en jetant à travers le poitrail et les jambes le reste du seau. On peut lui donner à sucer l'éponge, même sans le débrider, et ainsi supprimer l'ardeur de la soif.

Avec les travaux de force auxquels il est presque tous les jours soumis dans les champs en cette saison de pleine activité agricole, il est rare que le cheval ne soit pas ramené à l'écurie en pleine sueur ; il arrive aussi souvent en ce moment où les pluies sont fréquentes qu'il soit mouillé jusqu'aux os.

Si le cheval est en transpiration, l'homme d'écurie prend l'éponge et vivement, en moins de deux minutes, le lave entièrement en allant de la nuque à la croupe. Après cela, plongeant sa brosse dans le seau, il revient exactement sur toutes les parties déjà lavées, toujours dans le même sens et dans la direction du poil, sans friction.

L'éponge a étendu l'eau, la brosse enlève les impuretés qui adhèrent au poil. C'est ensuite qu'on emploie le couteau à chaleur. Après cette opération, on promène l'animal jusqu'à ce qu'il soit sec et, après qu'on l'a rentré à l'écurie, on le bouchonne avec force, en tous les sens, et particulièrement sur les jambes.

Le séchage après la pluie exige un vigoureux bouchonnage. Il faut beaucoup d'énergie, sans cela un cheval qui aura été bouchonné pendant deux heures sera, sous le poil, aussi mouillé qu'en commençant. Le bouchon doit être solide quoique doux et fait de paille brisée. Le mieux est de prendre un bouchon de chaque main. La besogne se fait encore mieux à deux hommes qui, agissant ensemble, peuvent sécher complètement un cheval trempé en moins d'une demi-heure.

Le bain de rivière convient principalement aux chevaux de trait, aux carrossiers ayant fait un service de plusieurs heures sous le soleil brûlant, aux chevaux d'armes pendant les grandes manœuvres. Il ne doit jamais avoir lieu après le coucher du soleil. Choisir toujours un lit d'eau courante.

Cependant nous préférons le lavage à grande eau suivi d'un séchage énergique, c'est l'équivalent de ce qu'est pour l'homme la douche et le massage.

Contre les mouches et les insectes qui se collent au cheval en moiteur en dont les piqûres sont pour lui un véritable martyre dont il lui est impossible de se soulager lui-même autrement que par des battements de queue ou en se roulant par terre, il faut intervenir par le lavage encore à l'aide d'une décoction de datura stamonium que l'on fait bouillir 15 à 20 minutes dans la proportion d'une partie de feuilles et de tiges pour 3 parties d'eau. On peut aussi graisser légèrement tout le corps à l'aide de saindoux dans lequel on aura fait bouillir, pour un kilogramme, une bonne poignée de feuilles de laurier. L'inconvénient du procédé, c'est l'encrassement et l'agglutinement au poil de la poussière et de la sueur.

Les conditions de l'abreuvement prennent aussi plus d'importance par la chaleur. L'eau absorbée d'un coup, en grande quantité, trouble les fonctions stomacales, provoque la diarrhée, gêne la respiration, fait gonfler le ventre,

rend la sueur plus abondante et prédispose à la mollesse et à la paresse.

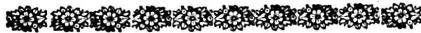
Un cheval peut supporter d'être privé d'une quantité d'eau qu'il absorberait s'il était libre de boire à volonté. Si, par exemple, le cheval était habitué à boire toutes les deux heures, il est probable que la quantité d'eau qu'il absorberait serait complètement évacuée avant qu'on lui en présentât à nouveau, mais quand on se serait fait à la ration qui lui est nécessaire pour ce laps de temps et pour l'effort qu'on veut lui demander, il serait toujours suffisamment désaltéré. C'est affaire d'observation et d'entraînement.

Il arrive au cheval comme à l'homme que la grande chaleur le prédispose à l'inappétence. Mais, lors même qu'un cheval refusera toute nourriture, il mangera de l'herbe, aussi faut-il en profiter pour lui faire manger sa ration cachée sous de l'herbe qui agit comme apéritif. Les carottes et les pommes de terre éveillent aussi l'appétit chez l'animal dégoûté de la nourriture.

Enfin un bon tonique consiste en un mélange de 5 grammes de sulfate de fer, 26 centigrammes de sulfate de quinine et 8 grammes d'acide sulfurique dissout dans un demi-litre d'eau. On peut en faire absorber de deux à trois verres, matin et soir, à la bête à l'estomac trop paresseux.

JEAN D'ARAULES

Professeur d'Agriculture.



Poignée d'histoires

L'homme Enigme.

L'homme-énigme est un automate construit par Frédéric Ifeland et exhibé en ce moment au cirque Busch à Berlin.

Ce personnage, dit la « Revue », marche en marquant le pas, pédale comme le plus entraîné des cyclistes, écrit son nom sur un tableau noir avec une habileté de calligraphe. Il mesure 1 m. 85 de haut, pèse 90 kilogrammes, et se compose de 365 pièces mécaniques. Il a des pieds en terre cuite, des jambes d'acier et de bois, des bras d'acier et de bronze.

A l'intérieur de son cours fonctionnent sept moteurs, actionnés les uns par des ressorts de métal, les autres par l'électricité que fournissent 14 accumulateurs. Un des moteurs pousse en avant la jambe droite et le corps penche à gauche. Un ressort met ensuite en contact les autres moteurs qui entrent en action avec une précision rigoureuse et distribuent leurs forces entre les autres membres de l'automate, de telle sorte que l'équilibre est toujours maintenu. On réalise de la même manière, et par des moyens encore plus compliqués, les autres mouvements de l'homme-énigme, quand on le fait écrire, fumer, jouer, etc.

Mais le chef d'œuvre de l'automatisme est, paraît-il, la manœuvre surprenante que l'homme-énigme fait de sa bicyclette ; aucune des finesses de ce sport difficile n'est interdite à ce merveilleux mannequin.

Comment le sculpteur Houdon échappa à la guillotine

Le maréchal de Castellane a raconté dans ses *Mémoires* comment le sculpteur Houdon faillit être guillotiné sous la Terreur et ne dut qu'à l'ingéniosité de Barère d'échapper à la mort.

Mme Houdon, prévenue que son mari, inscrit parmi les « suspects », allait être arrêté,

courut au ministère de l'Intérieur pour implorer Barère.

— Madame lui répondit celui-ci, si j'entrevois pour Houdon un moyen de salut, je n'hésiterais pas à l'employer. Mais David s'est mis dans la cervelle de faire guillotiner tous les autres artistes. Or, il est tout-puissant, et pas un peintre, pas un sculpteur n'est sûr d'avoir encore, d'ici quelque temps, sa tête sur son cou.

Mme Houdon, désespérée de cette réponse, n'avait plus qu'à sortir, quand Barère la rappela :

— Que fait maintenant votre mari !

— Ce qu'il fait ?

— Oui, quelle œuvre ?

— Une œuvre allégorique : *La Foi méditant sur la Théologie*.

— Et qu'est-ce qu'elle représente ?

— Une femme tenant et regardant un rouleau de papier.

— Cette femme est elle belle ?

— Oui, très belle.

— Eh bien ! Madame, Houdon est sauvé...

Ne me demandez pas comment... Voilà l'heure de l'Assemblée ; je n'ai que le temps de m'y rendre... Laissez-moi.

Et Barère, quelques instants plus tard, montait à la tribune :

— Citoyens, déclarait-il, j'ai le plaisir d'annoncer aux représentants du pays qu'un grand artiste, justement célèbre dans le monde entier, le citoyen Houdon, vient de terminer une œuvre inspirée des plus purs sentiments civiques, et dont il fait hommage à l'Assemblée. Cette œuvre, citoyens, représente *la Liberté méditant sur la Constitution*...

A ces mots, des applaudissements, des acclamations retentirent sur tous les bancs. Des remerciements furent votés d'enthousiasme au citoyen Houdon.

Héroïsme et Félonie.

C'était pendant les dernières convulsions de la Commune expirante. Au loin, les rouges lueurs d'incendie, les sourds grondements du canon ; plus près, montant de la rue, des clameurs de mort, le crépitement de la fusillade.

Dans une pauvre chambre, sur les hauteurs de Montmartre, une jeune fille presque un enfant, sanglote aux pieds d'un crucifix : la veille, les fédérés ont arrêté son frère, jeune prêtre à peine plus âgé qu'elle, et froidement, en haine de sa soutane, ils l'ont fusillé au coin de la rue.

— Oh mon Dieu, s'écrie la pauvre enfant, ne punirez-vous pas ces lâches, ces misérables qui ont assassiné mon pauvre frère si doux et si bon, qui déshonorèrent la Patrie !...

Soudain un pas rapide monte l'escalier, la porte s'ouvre, un chef fédéré, les mains sanglantes, la figure noire de poudre, se précipite : — « Sauvez-moi, je suis poursuivi, je suis perdu ! » C'est l'assassin du jeune prêtre ; sa sœur l'a reconnu. — « Misérable, hier tu as tué mon frère ! — Grâce, grâce, je vous en conjure ! — As-tu fait grâce à mon frère, toi ? — Grâce au non du Christ, mort en pardonnant !... » Déjà on entend sur l'escalier le tumulte, les cris des soldats de la France ; la jeune fille jette un long regard sur son crucifix, puis ouvrant un cabinet : — « Vite, cachez-vous là... »

Un officier français à la tête de sa troupe : — « Mademoiselle, y a-t-il des fédérés chez vous ? La jeune fille à travers ses larmes : — « Capitaine, il n'y a ici qu'une pauvre jeune fille dont ces misérables ont pillé la maison et assassiné le frère. — C'est bien, Mademoiselle, nous vous vengerons ! » Il sort.

La jeune fille aux pieds de son crucifix : — « Seigneur Jésus, au nom de mon frère, ac-

ceptez ma vengeance, pardonnez au meurtrier !... »

25 ANS APRÈS

à la porte d'un couvent du Carmel dont on chasse les Religieuses.

LA SUPÉRIEURE (*levant son voile*) : — Me reconnaissez-vous, Monsieur le Commissaire central ?

LE COMMISSAIRE. — Non, Madame.

LA SUPÉRIEURE. — Il y a 25 ans, vous avez fusillé mon frère, et je vous ai sauvé la vie : aujourd'hui vous chassez de son cloître la sœur de votre victime. Je vous pardonne deux fois... Dieu vous jugera.

Un concours peu banal

Cela se passe en Danemark, où le ministre de la justice vient de mettre au concours la place d'exécuteur des hautes œuvres.

L'ancien bourreau était trop vieux et, de plus, devait être devenu fort maladroit, car depuis plus de trente ans il n'y avait plus eu d'exécution capitale. Or, une série d'assassinats jettent depuis quelque temps l'effroi dans la population : il a donc fallu prononcer des condamnations à mort et chercher un nouveau titulaire pour ce poste.

Le nouvel exécuteur a non seulement dans sa charge d'achever le criminel d'un coup de hache, mais il doit aussi fustiger certains condamnés, cette peine existant encore dans le pays. Il touche, pour l'exécution capitale, 1,400 couronnes par an. Pour la bastonnade, il reçoit 50 couronnes par homme.

Il paraît que plus de cinquante personnes se sont déjà offertes pour cette charge.

On ne dit pas quelles seront les conditions du concours : il est probable qu'il y aura, entre autres difficultés, une dictée, comme dans tous les concours qui se respectent, avec des phrases coupées et hachées.

Un phénomène

Une fillette de quatre ans, la petite Marie Le-Guen, est en passe de devenir célèbre dans toute la Bretagne. La chaumière de ses parents, des pêcheurs de l'île Tudy, est devenue un lieu de pèlerinage. Marie Le Guen est un véritable phénomène. Elle porte, gravé dans la cornée de l'œil gauche, un peu plus bas que la pupille, dans le sens horizontal, le nombre 22, 4. Les chiffres, parfaitement visibles sont très bien formés de même que la virgule qui sépare le second 2 du 4.

Des médecins ont donné sur ce phénomène des opinions différentes, naturellement. L'un d'eux dit que cette bizarrerie de la nature pourrait n'être qu'un stigmate dans le genre de ceux que portent sur le corps certaines personnes, tels que fruits, épis de blé, taches vineuses, végétations, etc ; il est possible également que le chiffre aperçu provienne d'un tatouage médical au nitrate d'argent, rendu nécessaire au premier âge de l'enfant par une affection de la vue. Mais les parents affirment que l'enfant n'a subi aucune opération.

Un pharmacien de l'île Tudy a donné aussi son avis. Le chiffre aperçu doit être formé, selon lui, par les dessins des stries de l'œil et ce qui semble appuyer cette assertion, c'est qu'il n'est visible, d'une façon exacte, que sous un certain angle de lumière.

La petite Marie Le Guen doit être bientôt conduite à Paris.

Un train éclair

On lit dans la *Freisinnige Zeitung*, qu'un véritable train-éclair va circuler prochainement entre Presbourg et Budapest. La ma-

chine qui a la forme d'une torpille, n'a pas moins de vingt-quatre roues ; elle déploie une puissance de 1,400 chevaux. Elle remorquera des trains de 400 tonnes à une vitesse moyenne de 135 kilomètres à l'heure, c'est-à-dire qu'elle effectuera en une heure trente-cinq minutes le trajet de Presbourg à Budapest, avec un seul arrêt à Neuhäusel.

L'Orient-Express mettrait jusqu'ici trois heures deux minutes pour parcourir cette distance.

Passe-temps

Solutions pour le n° du 28 juillet 1906.

Curiosités alphabétiques :

Le curé de village

Dans mon hameau réside un saint homme *d, a, b,*
Aux sept œuvres du bien, tous les jours *a, g, p,*
Récitant ses Pater, ses Credo, ses *a, v,*
Et ses psaumes latins sans jamais se *a, t,*
Sous ses cheveux tout blancs, car il est très *a, g,*
Rayonne son front pur que n'a point *a, b, c,*
Le fardeau si pesant de quatre-vingts *e, l,*
Seule, inclinant un peu, son épaule *a, c, d,*
Ah ! qu'il en a conduits, de pauvres *d, c, d,*
Dans le froid cimetière ! Et sans jamais *c, c !*
Et sans le droit de dire à la mort *c, a, c !*
Ah ! qu'il en a bénis ! Ah ! qu'il en a *e, d,*
Lorsque devant l'autel, le regard *l, e, v,*
Vers le ciel et courbant ses vieux genoux *k, c,*
Il implore pour ceux dont il a dir *i, g,*
Le frère esquif, alors sur le flot ball *o, t !*
L'apôtre attend ce jour que Dieu n'a point *a, t,*
Et dans le linceul blanc, lui-même enveloppé *a, p,*
Il rejoindra ses morts qu'à pris l'éternel *i, t,*
Et dont les noms déjà chez nous sont *f, a, c,*
Seigneur, donne ta gloire à celui dont l' *i, d,*
Méprisant les écus, a de tout temps *e, t,*
De partager avec ceux qu'il pouvait *e, d,*
Et qui vers les honneurs ne s'est jamais *i, c,*
Puisque voilà son temps de voyage *h, v,*
Puisqu'en lui le péché n'a point mis son *f, é,*
Donne lui dans tes cieus, loin du monde *a, j, t,*
Le bonheur que son âme a si bien *h, t,*

Rebus : Petite pluie abat grand vent. Je suis bien au milieu de vous. Emilie, dis-moi si tu es fâchée. — Héène.

CHARADES

Mon premier marche ;
Mon second nage ;
Mon tout vole.

Mon premier tient sa part dans une symphonie ;
Mon second sert d'appât dans une loterie.

Lorsque par un temps sombre, on est dehors, la [nuit,
La clarté de mon tout nous guide et nous conduit.

Mon premier au toucher cède fort aisément ;
Mon second sous les doigts se change en vêtement ;
Et mon tout, dans les airs agité par Eole,
Bat sans cesse de l'aile et jamais ne s'envole.

ENIGMES

Je suis sans avoir vu le jour,
Si je le vois je cesse d'être.

Je suis témoin, juge et partie
Et pour le bourreau qui châtie
Et pour le criminel qui fait mal.
Mes arrêts sont irrévocables ;
Les justes comme les coupables
Tremblent devant mon tribunal.

Mon effet est médicinal ;
Deux syllabes font ma structure ;
La première offre un animal,
La seconde son armure.

Editeur imprimeur : G. MORITZ, gérant.